

LE PETIT FOLK

Mai
Juin **23**
#310

Hôtel de ville
1, place François Dollier
35390 Grand-Fougeray
02 99 08 40 19
www.grand-fougeray.fr
accueil@grand-fougeray.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h-12h30 et 14h15-17h30
Mercredi 9h-13h / fermé au public l'après-midi
Samedi 9h-12h (fermé juillet - août)



Ville de Grand
Fougeray



Ils ont besoin de vous !

Madame, Monsieur,

Vous résidez sur une commune où sont implantés des sapeurs-pompiers, Lorsque vous composez le 18 ou le 112, ils arrivent sans tarder. Pour conserver cette capacité à intervenir rapidement il est nécessaire de maintenir et de renouveler les effectifs.

En effet, le service de secours de proximité repose essentiellement sur des femmes et des hommes comme vous, conciliant un engagement de sapeur-pompiers avec leur vie privée et leur activité professionnelle. Sachez qu'au niveau national, 68% des interventions sont réalisées par des citoyens sapeur-pompiers volontaires, essentiellement sur les territoires ruraux.

La question de notre sécurité collective nous concerne tous. **Vous aussi**, vous avez des capacités pour agir !

Vous pouvez contribuer à cette chaîne citoyenne d'entraide. Que vous soyez une femme, un homme, si vous souhaitez vous investir dans la vie de la commune et vous orienter vers un engagement civique, notre centre de secours a besoin de vous. Vous pourrez intégrer un groupe actif, participer à des actions de secours qui changeront votre quotidien, développer le vivre ensemble, l'entre-aide et le sens de l'intérêt général.

N'hésitez pas à nous contacter

Lieutenant Yves DAVID
CIS GRAND-FOUGERAY
06 21 47 34 85
yves.david@sdis35.fr



SOMMAIRE

Actus	p.4
Signature de la convention d'ORT	
Accueil des nouveaux arrivants	
Conseil municipal des enfants	
Personnel communal	
Projet éducatif territorial	
État civil	
Bibliothèque	p.8
École publique Gaston tardif	p.9
Délibérations	p. 10
Travaux publics	p. 13
Finances publiques - information	p.14
Associations	p.16
La mairie à votre service	p. 18
Annuaire de santé	p.19
Agenda	p.20

P'tit Fulk n°310

Directrice de la publication : Nadine Dréan • Coordination & Rédaction : Commission Communication • Crédits photos : ©Mairie • Design Graphique : l'Atelier Trait Graphique - Grand-Fougeray • Imprimé par BV impressions - N13, Les Quatre Routes - 35390 Grand-Fougeray

Signature de la Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire

En concertation avec les élus du Conseil Municipal, les habitants, les forces vives du territoire, un projet de revitalisation pour Grand-Fougeray a été élaboré. Ce dernier a été contractualisé avec l'État.

Signature de la convention d'ORT

La signature de la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain entre la communauté de communes, les communes de Bain de Bretagne et Grand-Fougeray, et l'État, le 25 mai 2021, a enclenché une phase d'initialisation du dispositif durant laquelle les communes se sont engagées dans l'élaboration de projets de revitalisation qui sont coordonnés dans un cadre stratégique intercommunal.

*De gauche à droite :
Simon UZENAT, Conseiller Régional, Frédéric MARTIN, Conseiller Départemental, Dominique BODIN, Maire de Bain-de-Bretagne, Nadine DRÉAN, Maire de Grand-Fougeray, Pascal BAGDIAN, Sous-Préfet de Redon, Vincent MINIER, Président de Bretagne porte de Loire Communauté.*



Une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire a été conclue entre l'État, représenté par Pascal BAGDIAN, Sous-Préfet de Redon, Vincent MINIER, Président de Bretagne porte de Loire Communauté, Dominique BODIN et Nadine DRÉAN, respectivement Maires des communes Bain-de-Bretagne et Grand-Fougeray, labélisées Petites Villes de Demain. La Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, la Banque des Territoires, la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine et ENEDIS accompagneront la mise en œuvre du projet de revitalisation, en leur qualité de partenaires signataires, ces cinq prochaines années.

Le projet Petites Villes de Demain fera l'objet d'une restitution à la population dans le cadre d'une réunion publique qui aura lieu le jeudi 15 juin 2023 à 19h00 à la salle polyvalente.



Les nouveaux arrivants ont découvert la mairie !

La municipalité a accueilli, samedi 11 mars dernier, au sein de la salle des mariages de la mairie, les nouveaux foyers de la commune. Cette réception de bienvenue a réuni une cinquantaine de personnes. C'était une première pour le conseil municipal. En effet, la crise sanitaire de 2020 n'ayant pas permis de l'organiser, les élus ont souhaité célébrer ce nouvel événement pour créer du lien avec les

familles arrivées depuis 2020, 2021, 2022 et début 2023 sur le territoire. Après que les élus se soient présentés successivement, Mme le Maire a poursuivi par une présentation des services et équipements municipaux, l'activité économique et touristique, les pôles de santé et petite enfance, les établissements scolaires et périscolaires, les associations sportives et culturelles très actives sur la commune. Les nouveaux arrivants ont pu découvrir le film réalisé par la municipalité présentant les actions et projets communaux. S'en est suivi un échange convivial et chaque famille a pu repartir avec un sac à l'effigie de la commune de Grand-Fougeray. Une belle rencontre qui a permis aux nouveaux Fulkériennes et Fulkériens de mieux connaître leur nouvelle ville.

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Cette année est le renouvellement du PEDT (projet éducatif territorial). Depuis le début d'année, la commune et les différents partenaires (écoles, OIS, parents d'élèves, ALSH et Bretagne porte de Loire Communauté) ont travaillé sur le nouveau PEDT.

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire.



Conseil Municipal des Enfants

Nos jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont organisé un après-midi « Olympiades » pendant les vacances de février. Une vingtaine d'enfants y ont participé. Détermination, organisation, investissement et bonne ambiance ont rythmé cet après-midi sportif.

Lors des vacances d'Avril, même formule mais sous le thème « Koh-Lanta ».

Également, un tournoi de football, en partenariat avec l'OIS, est prévu pour les jeunes de 7 à 14 ans, avec de nombreux lots à gagner.

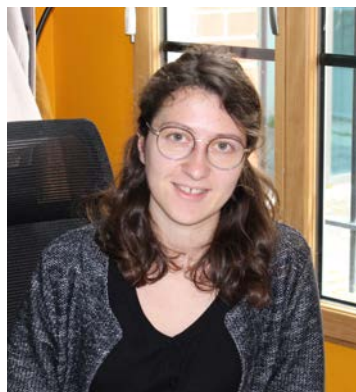
En mai, nos conseillers vont s'initier à la fabrication de badge, avec l'intervention du service numérique de Bretagne porte de Loire Communauté, à l'espace public numérique de Grand-Fougeray.

Ils seront aussi présents à la commémoration du 8 mai, qui aura lieu le dimanche, 14 mai. Ils se déplaceront le 21 juin à Ercé-en-Lamée, lors de la fête des écoles multisports, pour l'encadrement d'activités sportives.

Personnel communal

sur l'activité touristique communale en particulier la mise en valeur de la Tour Duguesclin. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Depuis le 15 mars dernier, Justine RAGOT a intégré les services municipaux. Après un Master en politiques patrimoniales, développement culturel et territoire, Justine a pour mission de développer la partie tourisme et communication de la commune. Son rôle de médiation culturelle s'orientera principalement



Activité économique

Nouveau à Grand-Fougeray

● **KELSTUDIO et l'ATELIER DE JESS**

www.kelstudio35.fr - 06 13 74 81 38 -
kel.studio35@gmail.com

www.latelierdejess.fr - 06 16 09 49 79
- contact.latelierdejess@gmail.com

KELSTUDIO et l'ATELIER DE JESS ont ouvert leurs portes au 2 place de l'église à Grand Fougeray et vous proposent des séances photos avec des décors originaux et immersifs créés par l'Atelier de Jess. Ces séances peuvent avoir pour thème : les saisons, le cinéma, les jeux vidéo ou encore les fêtes annuelles, la boutique se compose de deux parties, l'une le studio photo et l'autre le showroom de décoration. En effet, l'intégralité des

objets composant les décors du studio sont également proposés à la location pour des événements (mariage, anniversaire, séminaires, etc.).

● **BIG BREIZ BURGER**

Vente de Burgers (produits frais et locaux), commerce ambulant, le jeudi soir, place de l'église.

06 72 10 63 31

facebook : @bigbreizburger

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



Maryeson ASALOBIE, 57 rue de la Duchesse Anne, le 02/02

Vincent CHANG, 15 Vauzelle, le 12/02

Mya SARTHOU, 3 Allée du Pré de la Vigne, le 18/03

DÉCÈS



André ERRARD 29 rue St-Roch, le 04/01 à 81 ans

Paule RENAULT vve SÉGAUD, 29 rue St-Roch, le 30/12/22 à 84 ans

Christophe LUC, 43 rue de Beau Soleil, le 15/01 à 59 ans

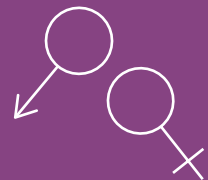
Roger MOREAU, 3 La Bourgeonnais, le 22/02 à 76 ans

Jean MOINAUD, 1 rue des Peupliers, le 17/02 à 85 ans

Marie-Thérèse BAUDY vve FOUCAUD, 29 rue St-Roch, le 06/03 à 83 ans

Françoise MANSARD, 17 La Roulais, le 10/03 à 66 ans

Anne GICQUEL vve ÉTIENNE, l'Eve Morte, le 12/03 à 83 ans



BIBLIOTHEQUE

Programme des animations

(sur inscription)

Mai

● **Jeudi 4** - 14h30-17h - Atelier «mémoire» autour de jeux. Nous nous retrouverons pour des après-midis ludiques et conviviaux.

● **Vendredi 12** - 10h - Éveil aux livres avec Sylvie et Agathe, animatrices Relais Petite Enfance.

● **Samedi 13** - 10h30-12h - Séance de dédicace de Jean-Claude Bourgeon à l'occasion de la parution de son livre «Mélania a dit oui – Guerre, Résistance, aventures humaines, témoignages et révélations».

Résumé : Messac, bourgade à mi-chemin entre Rennes et Redon. Lorsqu'elle s'est trouvée menacée ou opprimée, la population s'est toujours rebellée. Juin 40, soldats et officiers allemands occupent la gare et le pays. Dès l'invasion, l'esprit de Résistance se réveille. Plusieurs groupes se constituent, ils vont agir secrètement... «Mélania a dit « oui » était leur code de reconnaissance.

● **Lundi 15** - 10h30 - Éveil musical pour les 0-3 ans avec Tiphaine Philippon.

● **Lundi 22** - 10h30 - Tapis conté pour les 0-3 ans avec Fanny Corbé.

Juin

● **Jeudi 8** - 10h-10h45 - Sophrologie pour les 0-3 ans. Atelier Parent-Enfant.

Réservation obligatoire : 02 99 43 08 48 ou resa.rpe@bretagneportede Loire.fr

● **Lundi 19** - 10h - Éveil aux livres avec Sylvie sur le thème du soleil.

● **Jeudi 22** - 14h30-17h - Atelier «mémoire» autour de jeux.

● **Lundi 26** - 10h30 - Éveil musical pour les 0-3 ans avec Tiphaine Philippon.

Animations et ateliers proposés à la bibliothèque, sur inscription.



Contact

6, rue de de Villeneuve -
02 99 93 49 62 - bibliotheque-grand-fougeray@orange.fr

Horaires d'ouverture :

lundi 16h30 - 18h30 et mercredi - samedi 10h - 12h30

Possibilité de réserver des documents grâce au catalogue sur :
www.reseaubibliotheques.bretagneportede Loire.fr





École publique # Gaston Tardif

**Matinée « Portes ouvertes » à l'École Gaston Tardif
le samedi 13 mai de 10h à 12h**

Les inscriptions pour la rentrée 2023 ont commencé. L'école accueille les enfants nés en 2020 en classe de Petite Section. Pour les enfants nés en 2021, n'hésitez pas à prendre contact avec l'école.

Pour l'inscription, il faut prendre rendez-vous avec M. Patouillard, directeur de l'école. Une visite de l'école sera proposée pour vous et votre enfant. Pour finaliser les démarches, il vous faudra le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

École Gaston Tardif

6 rue de Villeneuve - 35390 Grand-Fougeray

02 99 0 43 93 - ecole.0352250F@ac-rennes.fr



Opération « P'tits boulots » - BpLC

Bretagne porte de Loire Communauté renouvelle son opération « P'tits boulots », pour les 16-17 ans souhaitant travailler dans leur commune cet été. Cette opération permet aux adolescents de s'impliquer dans la vie communale tout en vivant une expérience professionnelle rémunérée.

CANDIDATURE : Service Information Jeunesse entre le 1^{er} mars et 31 mai 2023 par mail à sij@bretagneportede Loire.fr

+ D'INFOS

au 02 99 44 82 01 ou sij@bretagneportede Loire.fr ou bretagneportede Loire.fr

Aucun dossier ne sera délivré en mairie.



#1 **Délibérations du conseil municipal du 27 février 2023, à l'unanimité**

Lotissement Plein Sud « L'Orée du Bois »

Il est conclu un avenant n° 4 au contrat de maîtrise d'œuvre portant le forfait de rémunération définitif à 31 914,43 € HT par application du taux de rémunération de 4,66 % et prenant en compte des prestations complémentaires à hauteur de 8 800 € HT.

Projet Educatif De Territoire (PEDT)

Le PEDT venant à terme au 31/08/2023, il est désigné un nouveau comité de pilotage pour le nouveau PEDT en cours d'élaboration : Nadine DREAN, Maire, La Présidente de la SAPL du Sud Vilaine, Valérie JOURDAN & Céline HUNAULT, Adjointes, Carole GUIBERT, Conseillère municipale déléguée, Cyril THOMAS, Directeur Général des Services de la commune, Sébastien GUELE, référent PeDT, la Directrice de l'ALSH, le Directeur de l'école Gaston Tardif, la Directrice de l'école Sainte Anne, les représentants des associations des écoles et des parents d'élèves, l'Office Intercommunal des Sports, la chargée d'actions culturelles à Bretagne porte de Loire Communauté.

Permanence PMI/CDAS

La commune de Grand-Fougeray est propriétaire des locaux du Pôle Petite Enfance, rue de Rennes. Ceux-ci sont mis à la disposition de la SAPL du Sud Vilaine qui y exerce la compétence petite enfance. Pour la tenue de permanences de la PMI du CDAS dans ces locaux, il est signé à ce titre 2 conventions, l'une entre la commune et le Département 35, la seconde entre la commune et la SAPL du Sud Vilaine.

Petites Villes de Demain

Dans la continuité du Programme « Petites Villes de Demain », il est approuvé la convention d'opération de revitalisation du territoire et ses annexes telles que :

- Annexe I : Plan d'action et fiches action Petites Villes de demain ;
- Annexe II : Calendrier indicatif Petites Villes de demain ;
- Annexe III : Maquette financière Petites Villes de demain.

Salle polyvalente

Il est décidé d'ajouter un nouveau tarif « Forfait 3 jours » pour la location de la salle polyvalente selon les modalités suivantes :

- résidents de la Commune : forfait 3 journées comprenant salle, chapiteau, bar, estrade, matériel, chambre froide : 550,00 €
- hors résidents de la Commune : forfait 3 journées comprenant salle, chapiteau, bar, estrade, matériel, chambre froide : 800,00 €

#2 Les Comptes Administratifs et Budgets de la commune votés à l'unanimité lors du conseil municipal du 27 mars 2023

Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2022

Monsieur LE ROUX, comptable du Trésor, a validé les comptes de gestion « budget principal », « assainissement », et « lotissement Plein Sud », en concordance avec les comptes administratifs.

Le compte administratif « Budget Principal » fait ressortir un bon résultat net de 815 641,41 € en fonctionnement, avec une augmentation constatée :

- des recettes de fonctionnement d'environ 50.000,00 € malgré la baisse des dotations de l'État (- 24.400,00 €).
- des recettes de facturation des services de restauration scolaire et garderie scolaire.
- des recettes provenant des produits des droits de mutation, des taxes foncières et d'habitation (malgré le

vote de non augmentation du taux de ces taxes).

- des charges à caractère général de 100.000,00 € (électricité – carburant).
- des charges de personnel en raison du recrutement d'un VTA et le remplacement d'agents en arrêt maladie.

Pour le même budget, au niveau de l'investissement le résultat est de 824 272,73 €.

Principales dépenses réalisées :

- Remboursement de prêts pour 560.000,00 € dont 442.000,00 € en capital.
- Skateparck / Pumptrack / Jumpline
- Projet touristique « Tour Duguesclin »
- Matériel informatique (serveur et matériels divers)
- Travaux de voirie (Rue Camille Jourdan, rue de Villeneuve)
- Achat tracteur et matériels divers

Budgets Primitifs 2023

Avec l'application d'une hausse nationale en 2023 de 7,1 % sur le foncier bâti, le foncier non bâti et sur la taxe d'habitation, le conseil municipal a décidé de ne pas appliquer une nouvelle augmentation et de maintenir, cette année encore, les taux de la fiscalité locale :

Taxe sur le Foncier Bâti :

40,92 %, contre 40,92 %

Taxe sur le Foncier Non Bâti :

58,92 %, contre 58,92 %

Taxe d'habitation :

18,01 % contre 18,01 %

En terme de dépenses, la municipalité prévoit, pour 2023, une augmentation des dépenses d'électricité. À ce titre, il est engagé des mesures et travaux pour réduire la consommation énergétique dont les principales sont :

- l'équipement en LED de l'éclairage public et des salles municipales.
- une rénovation énergétique de l'ancienne poste et de la maison des associations.
- Lancement de la tranche 2 du Lotissement Plein Sud (20 lots sont commercialisés sur la tranche 1).
- Poursuite des études pour le projet de construction d'habitats seniors et jeunes travailleurs sur l'ancien site « Moisson » et réhabilitation en logements de l'ancienne gendarmerie.
- Projet d'aménagement et d'extension du cimetière (jardin du souvenir et colombarium).
- Mise en conformité de l'électricité de l'église.
- Projet de construction d'un restaurant scolaire.
- Poursuite de l'aménagement de la

rue du Four de Sion.

- Inscription de l'effacement des réseaux de la rue de Derval.
- Aménagement des arrêts de cars scolaires et de l'arrêt de car « Breizh Go », rue Camille Jourdan.
- Dans le cadre de « Petites Villes de Demain », lancement des actions prioritaires retenues.

Les bons résultats de 2022 :

815 641,41 € € en fonctionnement et 824 272,73 € en investissement du compte administratif, vont permettre de financer le budget principal 2023 qui est de 3 368 000 € en fonctionnement et de 3 215 000 € en investissement.

La commune continue à diminuer sa dette et peut se permettre de réaliser des investissements sans avoir recours à l'emprunt.



Pendant les travaux

Travaux communaux

- Busage au lieudit « La Riverais »



#1 La Voirie

- Création en cours de 3 places de parking supplémentaires Place de l'Europe
- Création en cours d'une allée piétonne entre la Place de l'Europe et la Rue Camille Jourdan
- Aménagement d'un rétrécissement de voirie pour réguler la vitesse de circulation au lieudit « Boussava ».

Arrêts de car

En accord avec le service des transports scolaires de la Région Bretagne qui contribue à l'apport de subvention pour l'aménagement d'arrêts de car, sont en cours de réaménagement les arrêts aux lieudits « Langerais », « Brandeneuf », « La Sévénère » et chemin Ferronnier.



#2 Espaces verts

- massifs, pelouse...
- Lotissement Villeneuve
Aménagement paysagé des abords d'un chemin piétonnier avec une réfection de l'allée et des plantations d'arbustes.
- Nettoyage du terrain de pétanque
- Réfection des lices du terrain de foot d'honneur



Site du Parc de la Tour Duguesclin

- Un chemin piétonnier devant la tour a été créé pour favoriser l'accès de celle-ci aux personnes à mobilité réduite. De chaque côté de ce chemin, de la terre végétale a été ramenée et engazonnée pour remettre le terrain à niveau.
- Le mur d'enceinte du Parc de la Tour a été remis en état de propreté en enlevant le lierre et les ronces qui l'envahissaient afin de mettre en valeur ce bel ouvrage.





DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Information

1. GMBI, qu'est-ce que c'est ?

« Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) est une nouvelle fonction du portail impots.gouv.fr. Elle permet à toutes les personnes qui sont propriétaires d'un bien immobilier de voir comment ces biens sont référencés par l'administration fiscale. C'est aussi l'outil par lequel les propriétaires remplissent leurs obligations fiscales, d'une part pour déclarer la situation d'occupation des locaux d'habitation, et d'autre part pour remplir leurs obligations en cas de travaux. En effet, GMBI sert principalement à établir les impositions de la fiscalité directe locale : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe sur les logements vacants, mais aussi les taxes d'urbanisme en cas de travaux. La mise en place de GMBI est donc à la fois un projet de modernisation et de simplification important, et un outil permettant de fiabiliser les impositions et d'éviter des contentieux (en particulier de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

2. Quelles sont les démarches pour les propriétaires ?

Depuis le 1er janvier 2023, tous les propriétaires ont une nouvelle obligation fiscale à accomplir en ligne sur leur espace sécurisé : ils doivent confirmer à l'administration fiscale qui occupe leur propriété.

Cette démarche obligatoire doit être

réalisée avant le 1er juillet 2023.

Si vous êtes propriétaire de votre logement et que vous l'occupez comme résidence principale, il suffit de 4 clics pour faire la déclaration. Le formulaire est déjà pré-rempli, et si votre logement comporte plusieurs locaux, par exemple un appartement plus une cave et une place de parking, la déclaration est réalisée en une fois pour tous les locaux de son logement.

Cette démarche simple vous permettra de bénéficier de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Si la déclaration n'est pas faite, votre logement sera imposé comme une résidence secondaire et vous devrez payer une taxe d'habitation à taux plein.

Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous donnez en location, vous devez indiquer sur GMBI qui sont vos locataires et depuis quand ils occupent votre logement. De cette façon, la taxation est adressée à la bonne personne. Par souci de simplification, les occupants déjà connus sont prérenseignés.

Il vous suffira de confirmer les informations et d'indiquer quel est le montant du loyer mensuel qui est prévu dans le bail.

Pour le cas où le locataire a quitté le logement, il suffit de renseigner sa date de départ.

Attention ! Cette obligation concerne même les propriétaires qui ont donné leur bien en gérance dans une agence ou un syndic. Ils doivent donc demander au gestionnaire de bien de leur adresser toutes les informations nécessaires.

3. Que faire lors de travaux ?

Si vous êtes propriétaire et que vous réalisez des travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation de votre logement, vous devez déclarer l'achèvement des travaux sous 90 jours

pour éviter une pénalité.

Depuis le 1er janvier, le suivi des travaux est réalisé automatiquement par un échange informatisé entre les services locaux de l'urbanisme et les services fiscaux. Les propriétaires sont automatiquement contactés à la date prévue pour l'achèvement des travaux. Cette démarche automatisée évite les oublis et les majorations pour déclaration tardive. Si jamais le chantier a pris du retard, il vous suffit de donner une nouvelle date prévisionnelle de fin de travaux.

Lorsque le chantier est terminé, il vous suffira de compléter les données qui permettront de déterminer la taxe d'urbanisme et la future taxe foncière, et vous pourrez par la suite payer directement en ligne les taxes d'urbanisme dues à la commune.

4. Qui contacter pour faire ses démarches ?

Les obligations déclaratives s'appliquent à tous les propriétaires, y compris si leur situation n'a pas changé depuis plusieurs années. Le législateur a prévu une amende de 150 euros par local en cas de refus d'accomplir ces démarches.

Informations supplémentaires et accompagnement :

- sur impots.gouv.fr, avec des pas à pas, des foires aux questions, des vidéos
- un numéro dédié : le 0 809 401 401. *Ce sont des agents de la DGFIP qui vous répondent, sur des horaires élargis, de 8h30 à 19h00, tous les jours de la semaine*
- Espaces France Service (les permanents des France Service ont été spécifiquement formés par la DRFiP 35)
- RDV physique ou téléphonique au service de impôts
- Service des impôts des particuliers, le matin, de 9h00 à 12h00, du lundi, au vendredi.

SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL TOUT EN FAISANT PLAISIR... T'CHEQ !



Mis en place depuis 6 ans en partenariat avec la CCI et soutenu par 3 communautés de communes, le T'CHEQ! Cadeau est un dispositif visant à dynamiser les commerces locaux.

Ils est valable un an et personnalisable.

Que ce soit dans les centres-villes ou les commerces alentours, nous comptons plus de 220 commerces partenaires où se faire plaisir!



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:

Nolwenn FIEVEE
Animatrice commerciale

La Fédération du Commerce et de l'Artisanat
des Pays de Redon Sud Vilaine
27, quai Surcouf - BP 70305
35 603 Redon

Port: 07 87 34 17 21
fedecom.redonsudvilaine@gmail.com
Commandez en ligne sur www.tcheqcadeaux.fr



@Retrouvez la liste des points de vente et de nos partenaires sur notre site www.tcheqcadeaux.fr

LES PHILANTHROPES

Un livre retraçant l'histoire de l'action humanitaire des Philanthropes sera prochainement édité. Les personnes qui souhaitent se le procurer doivent se préinscrire auprès de leur bibliothèque-médiathèque ou à l'aide de flyers dans les commerces.

SPECTACULUM

Deux spectacles sont programmés à la «Casa des Merveilles» (5 les fosses -Grand Fougeray) :

- Spectacle adulte «**Fantaisies Devos**», 12 et 13 mai, 20h00. *Les artistes ont choisi et assemblé une vingtaine de textes de Devos, pour former une seule histoire amusante et intrigante.*

- Spectacle jeune public «**21 rue des magiciens**» le 11 juin, à 11h et 16h. *En plein cœur du quartier des artistes, Yoan, jeune vendeur de journaux, a pour mission de livrer son journal au numéro 21 à Mr Georges. Mais à sa grande surprise... le n°21 n'existe pas !*

Info : spectaculum@outlook.fr

Tarif : (adhésion à l'association pour la saison 2023 : 10€/personne ou 25 €/famille), participation libre au chapeau.



APEEP ÉCOLE GASTON TARDIF

Kermesse

La Fête de l'École aura lieu le samedi 24 juin 2023 à partir de 14h00 à l'hippodrome de Langerais. Une animation musicale animera la soirée, pendant laquelle il sera possible de manger sur place.

Vente de Jus de pomme

Fabriqué par l'école Gaston Tardif. 2,50 € la bouteille. 6 bouteilles achetées = 1 bouteille offerte. Si vous êtes intéressés, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : apeepgastontardif@outlook.fr





UNC AFN - Soldat de France

COMMÉMORATION DU 8 MAI LE DIMANCHE 14 MAI 2023

9h00 : Rassemblement au 1 Place François Dollier - Mairie

9h30 : Messe à la mémoire des Morts de la seconde guerre mondiale et victimes de guerre. Défilé vers le monument aux morts accompagné du Conseil Municipal des Enfants avec dépôt de gerbe au monument aux morts, chant de la Marseillaise par les enfants... Un vin d'honneur, offert par la municipalité, clôturera cette cérémonie à la maison des associations.

L'association, a un devoir de mémoire vers nos valeureux soldats morts pour La France, le pérenniser, le transmettre aux jeunes générations car est là le socle de notre Histoire. Elle organise les traditionnelles cérémonies du souvenir - 8 mai - 11 novembre - 05 décembre en associant les personnes de tous âges, interpeller les générations actuelles. L'association s'articule autour de la camaraderie, l'amitié, la solidarité et la transmission de la mémoire.

Contact

Roger Davené 06 85 39 84 80 -
rogerdavené@hotmail.com

VIEUX MOTEURS FULKÉRIENS

Dimanche 14 mai «circuit découverte des communes composant notre communauté de communes de Bretagne porte de Loire». Cette année Saint Sulpice des Landes, Bain de Bretagne, Pancé et Pléchâtel. Le nombre de véhicules de collection participants est limité au nombre de 80 maximum.

Info : VMF35@wanadoo.fr)

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES

Le comité des courses hippiques organise la traditionnelle **journée de courses de chevaux le Jeudi 18 mai 2023** à l'hippodrome (complexe sportif de Langerais) à partir de 14h00, repas possible sur place. Cette journée sera la « Fête des Courses » où de nombreuses animations seront assurées.





LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

Permanence de Madame le Maire

Mme le Maire reçoit sur rendez-vous, merci de contacter la mairie pour toute demande de rendez-vous.

À votre service

Agence Postale Communale

1, Place François Dollier : ouverte du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 11h45.

Marché

Le samedi matin sur la place de l'église

SMICTOM DES PAYS DE VILAINE

Déchèterie intercommunale «la Bataillais» -

Le lundi, mercredi et vendredi 14h - 18h, Le samedi 9h - 12h et 14h-18h
Contact 02 99 57 04 03

Collecte ordures ménagères

Le jeudi matin. (Pour rappel, lorsqu'une semaine comporte un jour férié, la collecte des ordures ménagères est décalée d'une journée à partir du jour férié.) *Amende forfaitaire de 300 € pour tout dépôt sauvage*

Centre d'Action Sociale du Semnon (CDAS)

Sur rendez-vous au 02 90 02 93 30

A.D.M.R. (aide à domicile)

3, avenue de la Gare à Messac
02 99 34 79 78.

CLIC des 4 Rivières

Services aux personnes âgées et aux personnes handicapées (APA et aide sociale) - le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois - 10h - 12h sur rdv, salle annexe à la mairie - 02 99 52 01 59.

SOLIHA (Rénovation de l'habitat)

Le 3^{ème} jeudi du mois 10h30 - 12h.
02 99 79 51 32.

Espace Rénov' Habitat du Pays des Vallons de Vilaine

Conseils «travaux d'énergie/habitat» sur rdv 02 99 57 02 20.
www.espacerenovhabitat-paysdesvallonsdevilaine.fr

Accueil de Loisirs « Léo Lagrange »

Contacteur Mélissa AURIOL
06 27 71 07 92 ou 09 75 51 84 04.

Crèche « Le Cheval à bascule »

38, rue de Rennes - 09 67 62 60 33

École Primaire Publique Gaston Tardif

6, rue de Villeneuve - 02 99 08 43 93

École Primaire Privée Sainte-Anne

7, rue de l'école Sainte Anne -
02 99 08 42 57



PÔLE SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

02 23 10 86 39

Dr Rosalie MACÉ

Dr Bénédicte DELAMARE

INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE

Claire RIVIÈRE - 02 23 10 86 39

INFIRMIÈRES

Mmes BRIAND, LEGER, BOUCAULT,
OLIVIER - 02 99 08 39 41

DENTISTE

Christian LABBÉ - 02 99 08 41 91

PÉDICURE / PODOLOGUE

Marine LE PAVEN - 02 99 08 47 01

MASSEURS- KINÉSITHÉRAPEUTES

Nicolas VARLET-ANDRÉ & Marie-
Noëlle VRIGNAUD - 02 99 08 38 10
Laure HOUDUSSE - 06 19 42 18 81
Rémi HOUDUSSE - 06 88 27 46 24

OSTÉOPATHE

Pierre JOUADÉ - 02 99 91 85 88
Rémi HOUDUSSE - 06 88 27 46 24

ORTHOPHONISTES

Baptiste GRAU - 06 09 30 17 70
Clémence TOREL - 06 33 27 49 79
Lucie PENICAUD - 02 99 70 93 19

PSYCHOLOGUE

Lydie BODIN - 06 84 12 71 37

DIÉTÉTICIENNE

Vanessa CORNU - 06 47 99 41 31



AUTRES SERVICES

CENTRE HOSPITALIER

29, rue Saint-Roch - 02 99 08 30 30
Accueil de jour « Alzheimer » -
02 99 08 80 80

AMBULANCES

Ambulances Boscherel Geffray -
02 99 08 45 29
Ambulances Février - 02 99 08 31 46

PHARMACIE FOUCRET/MENET

02 99 08 40 22
*La pharmacie est équipée d'une cabine de
téléconsultation sans rendez-vous. Muni
de votre carte vitale et d'un téléphone,
consultez un médecin en vision en 15 minutes
maximum.*

PHARMACIE DE GARDE

Composer le 3237

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

02 99 08 40 16

SERVICES D'URGENCE

MAISON MÉDICALE DE GARDE

64, avenue de la Gare -
35480 GUIPRY-MESSAC
02 99 92 36 94

Pompiers - Faire le 18 ou le 112

SMUR / SAMU - Faire le 15

Gendarmerie - Faire le 17

Violences conjugales - 3919

ANNUAIRE

AGENDA



*Pour faire paraître vos
manifestations ou événements
à venir, la date limite d'envoi
pour la prochaine parution est le
1/06/2023*

Mai

- **Dimanche 14**
 - Cérémonie du 8 mai – UNC AFN – Anciens combattants
 - Circuit découverte – Vieux Moteurs Fulkériens
 - Vide grenier - APEL École Ste Anne
- **Jeudi 18** – Courses Hippiques – Société des Courses Hippiques
- **Samedi 20** – Ouverture pêche au sandre
- **Samedi 27 et dimanche 28** - Ball-trap ACCA
- **Lundi 29** – Loto – Club Arc en Ciel – salle polyvalente

Juin

- **Samedi 3** - Tournoi Football Club Grand-Fougeray - Ste Anne à Ste Anne Sur Vilaine
- **Jeudi 8** – Anniversaires 2^{ème} trimestre – Club Arc en Ciel – salle Duguesclin
- **Samedi 17** - Beach'Foug – Tournoi à l'Hippodrome
- **Samedi 24**
 - Fête de l'École Publique – APEEP – Hippodrome
 - Fête de la musique – UFL – Place de l'église (en soirée)
- **Dimanche 25** - Kermesse École Sainte Anne – OGEC – Hippodrome

Le Solidaribus du Secours populaire français

le Solidaribus vous propose :

- Un accueil et une écoute,
- un accès aux droits et une aide aux démarches,
- une aide en produits alimentaire et d'hygiène.



Où ?

Sur la place de l'Europe - de 10h à 12h30.

Informations et rdv

02 90 02 78 83 ou solidaribus@spf35.org

Prochains RDV

Vendredi 12 mai, 9 juin et 7 juillet 2023

Solidaribus